

Parlement Benelux

Bulletin d'information électronique n° 5 – janvier 2018

[S'inscrire au bulletin d'information](#)

[Se désinscrire du bulletin d'information](#)

[Twitter:](#)



TRANSPORT

Au cours du semestre écoulé, le Parlement Benelux s'est abondamment penché sur le dossier du transport dans la région très densément peuplée qu'est le Benelux. Celui-ci doit devenir pour l'utilisateur du chemin de fer un seul et même territoire en matière de ticketing et d'information aux voyageurs. En ce qui concerne le transport de marchandises par le rail, il est misé sur des hubs multimodaux, et les Pays-Bas s'apprêtent à instaurer à leur tour un péage pour les camions. Enfin, les carburants fossiles doivent être bannis du transport par la route au sein du Benelux.

Le Benelux doit devenir un seul et même territoire pour les usagers du chemin de fer



Le Parlement Benelux a ouvert par l'agenda ferroviaire sa séance plénière du 24 novembre 2017, qui s'est tenue en la ville frontalière de Maastricht. Une [recommandation](#) préconisant l'**harmonisation en matière de ticketing et d'information aux voyageurs dans tout le Benelux** a été adoptée à l'unanimité. Dans le domaine ferroviaire, le Benelux doit devenir **un seul et même territoire**.

Le programme [EurekaRail](#) est présenté à cet égard comme un exemple. Une **taskforce** doit faire en sorte que le concept soit réellement mis sur les rails.

Des hubs multimodaux pour un transport de marchandises plus efficace

Le [glissement modal](#), c'est-à-dire la combinaison optimale des différents modes de transport, doit contribuer à réduire la congestion du trafic et la pollution atmosphérique. En vue de la rédaction d'une recommandation à ce sujet, les parlementaires du Benelux ont étudié une série d'initiatives en cours dans les trois pays. Ainsi, ils ont visité dans le [port de Rotterdam](#) l'entreprise [ECT](#), un acteur majeur de l'économie des conteneurs. Au Luxembourg, ils se sont rendus dans le Port CFL multimodal ferroviaire et route à Bettembourg d'où les ports suédois, baltes et de la mer du Nord **sont reliés au moyen de hubs multimodaux** à la Ruhr allemande et à la région Rhône-Alpes. Enfin, ils ont également visité [la Maison portuaire d'Anvers](#) et l'écluse de Kieldrecht.

Les entraves les plus manifestes au développement du transport de marchandises par le rail sont les systèmes de sécurité des trains différents et l'insuffisance de la capacité ferroviaire. Les gestionnaires des chemins de fer seront encore entendus avant qu'il soit procédé à la rédaction d'une recommandation.

Le péage pour camions aux Pays-Bas



L'instauration d'un péage pour les camions figure dans l'accord de gouvernement néerlandais. La mise en œuvre dûment préparée de cette mesure prendrait toutefois encore 5 ans.

Le Parlement Benelux se penche d'ores et déjà sur l'harmonisation des tarifs et sur la coordination technique entre la Belgique et les Pays-Bas. L'[Agence flamande pour les routes et la circulation](#) sera entendue au sujet des recettes de la taxe appliquée en Belgique dont le montant ne correspond pas à l'attente.

Le glissement modal et la fin des carburants fossiles

Dans sa [recommandation](#) du 24 novembre 2017 sur la mobilité durable, le Parlement Benelux demande aux trois États membres de renoncer ensemble à la vente de nouveaux véhicules neufs alimentés par des carburants fossiles à partir de 2030 et de s'inscrire dans un **scénario commun d'extinction** pour ces mêmes véhicules à partir de 2050.

SUR LE PLAN SOCIAL

Le Benelux est très sensible à la dimension sociale. C'est pourquoi le Parlement Benelux continue à se préoccuper des travailleurs frontaliers. Les régimes de pension divergents et les qualifications professionnelles sont à cet égard des obstacles à surmonter.

Indemnité de transition pour les travailleurs frontaliers



Lorsqu'un travailleur âgé belge actif aux Pays-Bas devient chômeur, il bénéficie en Belgique d'une allocation de chômage jusqu'à l'âge de 65 ans. Sa pension néerlandaise ne lui sera toutefois versée qu'à partir de 67 ans. En 2016, ce problème concernait 2.000 personnes. La proposition d'instaurer une allocation de transition a suscité des réticences parmi un certain nombre de parlementaires néerlandais. Pour bénéficier d'une indemnité de chômage néerlandaise, il faut en effet habiter aux Pays-Bas.

Les médiateurs des États membres du Benelux avaient déjà attiré l'attention du Parlement Benelux sur ce problème.

Le Parlement Benelux préconise, dans sa [recommandation](#) du 24 novembre 2017, que le Comité de ministres Benelux **explore d'ores et déjà les pistes** qui se présentent.

La reconnaissance des qualifications professionnelles pour faciliter le travail frontalier



À l'inverse des diplômes de l'enseignement supérieur, les diplômes de l'enseignement secondaire ne sont pas reconnus automatiquement dans tout le Benelux. Lors d'une conférence qui s'est tenue à Eupen, le Parlement Benelux a posé la question de savoir s'il faut opter pour un régime uniforme, pour une approche par secteur professionnel ou pour des projets pilotes.

Il existe trois options qui peuvent éventuellement se compléter.

La meilleure solution semble être **la reconnaissance automatique mutuelle des diplômes**. Il a toutefois fallu quelque 20 ans à la Commission européenne pour définir des exigences de formation minimums pour seulement 7 professions sur 155. Par ailleurs, nombreuses sont celles parmi les professions que nous connaissons aujourd'hui qui n'existeront plus dans 10 ans.

La deuxième option consiste à compléter les diplômes existants par des **suppléments de qualification multilingues**. Le problème est toutefois que la Belgique et le Luxembourg se fondent sur d'autres critères que les Pays-Bas.

La troisième solution, qui est dès lors aussi la plus pragmatique, est que les pays du Benelux **conviennent entre eux qu'il n'y a pas d'objections à la reconnaissance de certaines professions**, cependant que des **projets pilotes** seraient lancés pour d'autres professions.

La condition de base à chacune de ces trois options est l'indispensable confiance mutuelle dans les formations de chacun des pays.

SANTÉ

La crise du Fipronil a montré une fois encore que les frontières nationales classiques sont impuissantes à contenir les crises et que la coopération contribue à rendre les soins de santé financièrement plus supportables.

La crise du Fipronil et la communication



À la suite de la crise du Fipronil et de la contamination des œufs, le Parlement Benelux a adopté le 24 novembre 2017 une [recommandation](#) préconisant des **systèmes de communication reliés** entre eux et une meilleure information du public.

Des médicaments orphelins financièrement accessibles



La Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Autriche coopèrent dans le cadre de la plateforme www.beneluxa.org pour rendre disponibles plus rapidement et à des prix acceptables de nouveaux médicaments orphelins. Les médicaments orphelins sont administrés pour traiter des affections graves et rares. Le critère pour déterminer qu'une maladie est orpheline est qu'elle touche moins de 5 personnes sur 10.000.

Les 4 pays bénéficient de l'**avantage d'échelle** lors des négociations sur les prix et pratiquent l'analyse prospective d'innovations pharmaceutiques (souvent onéreuses) avant même leur mise sur le marché.

ECONOMIE

Les conséquences du Brexit seront très importantes pour les ports de la Mer du Nord et leur arrière-pays. Le Benelux doit constituer un seul front en vue du développement économique de toute la région.

Les conséquences du Brexit



Le Royaume-Uni est pour l'économie flamande le quatrième partenaire en termes d'exportations. Les exportations belges vers le Royaume-Uni sont à 87% le fait de la Flandre et concernent essentiellement les voitures automobiles mais aussi le textile.

Une étude d'incidence a montré que dans le cas d'un **Brexit modéré** (avec donc la conclusion d'un accord commercial) la perte d'emploi se chiffrerait à 10.000 unités, contre 42.000 pour un **Brexit dur**.

Le télescope Einstein dans l'Eurégion

Il a été question, lors de la **concertation** avec la [Rhénanie du Nord-Westphalie](#) voisine, de la reconnaissance des diplômes professionnels, de la mobilité (y compris le Rhin de fer), de la coopération policière et de la sécurité nucléaire. Ces thèmes figurent dans le récent accord de gouvernement de la RNW.

La délégation du Parlement Benelux a également réclamé l'attention pour le dossier du télescope Einstein qui permet la découverte et l'étude d'ondes gravitationnelles. La région des Limbourg du Nord et du Sud et la RNW sont citées parmi les sites susceptibles d'accueillir le télescope.



LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

La pratique de la diplomatie parlementaire revêt également une grande importance pour le Benelux. Ainsi, le Parlement Benelux a été représenté au sommet Benelux avec les 3 chefs de gouvernement et a resserré ses liens avec le Conseil nordique.

Le Parlement Benelux au sommet Benelux



Le premier ministre néerlandais, M. Mark Rutte, a reçu ses homologues, le Belge Charles Michel et le Luxembourgeois Xavier Bettel, lors du sommet Benelux du 8 novembre 2017 consacré à la **transition énergétique durable**. M. André Postema, président du Parlement Benelux, et sa devancière, Mme Maya Detiège, ont également assisté à l'événement.

Un représentant permanent du Conseil nordique



Le président, M. André Postema, et ses prédécesseurs, Mme Maya Detiège et M. Marcel Oberweis, ont participé activement à la séance plénière du Conseil nordique. M. Postema s'est vivement félicité de la délégation d'un représentant permanent du [Conseil nordique](#) dans le Benelux.

À venir en 2018

Les commissions des Relations extérieures, de la Coopération transfrontalière, des Finances et de la Mobilité, de l'Économie, de l'Agriculture et de l'Énergie, des Affaires sociales, de la Santé publique, de l'Enseignement et des Sports, de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du climat, et de la Justice et de la Sécurité ont arrêté leur [programme annuel](#) pour 2018.

Kort over het Benelux-parlement



Le Parlement Benelux rend des avis en ce qui concerne la coopération transfrontalière aux gouvernements belge, hollandais et luxembourgeois. Il est également **le laboratoire pour une intégration européenne plus poussée**. Son président en 2017 et 2018 est le hollandais André Postema (PvdA). Ses réunions plénières ont lieu à la Première Chambre à La Haye, tandis que ses réunions de commission ont lieu au Sénat à Bruxelles.

Le Parlement compte [49 membres](#), provenant des différentes assemblées parlementaires: 21 belges, 21 hollandais et 7 luxembourgeois. L'actuel président du Parlement Benelux est [André Postema \(PvdA\)](#).

Editeur responsable: Christine Bogaert, secrétaire générale du Parlement Benelux

<https://www.beneluxparl.eu/fr/>